



## Déclaration du SNUipp-FSU.28 CTSD du 18 septembre 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

À cette rentrée, la création de postes est insuffisante pour transformer l'école. Dans notre département les 6 postes attribués n'ont pas permis de répondre, à la fois à la poussée démographique et à la mise en œuvre des dispositifs « - 3 ans » et « maîtres supplémentaires ».

Les améliorations attendues par les enseignant-es ne sont pas au rendez-vous. Pire, les conditions d'exercice du métier continuent de se dégrader par rapport aux années précédentes : les effectifs des classes restent trop chargés, la formation continue est encore aux abonnés absents, les remplacements risquent de devenir critiques dès les prochaines semaines, le déficit en personnel va se creuser (nous exigeons le recrutement à 100% des LC du concours rénové), la mise en œuvre des rythmes qui s'est faite dans la pagaille...

Les dispositifs spécifiques « - de 3 ans » et « maîtres supplémentaires » ne concernent que trop peu d'écoles. Pour le SNUipp-FSU, ils devraient offrir aux équipes de réelles marges de manœuvre afin de travailler autrement au service de la réussite de tous les élèves.

Suite à la parution de la circulaire RASED, le SNUipp-FSU rappelle la nécessité de relance de ces derniers, par des créations de poste et des départs en formation dans toutes les options.

Cela nécessite la création de tous les postes nécessaires.

Concernant la direction et le fonctionnement de l'école, suite aux nombreuses interventions syndicales, le ministère a décidé de nouveaux taux de décharge qui seront appliqués progressivement (de la rentrée 2014 à celle de 2016, si les engagements sont tenus) et d'un allègement de service sur les activités pédagogiques complémentaires (APC), circulaire parue au BO du 4 septembre. Pour autant ce chantier mérite plus, ce sont en priorité des avancées concrètes en termes de temps, de reconnaissance salariale, et d'allègement de la charge de travail administratif que demandent les collègues directeurs. Nous développerons un certain nombre de ces points lors de ce CT (annexe1).

Cette rentrée voit aussi la généralisation de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ou plutôt périscolaires.

Impactant les conditions de travail et reposant avant tout sur les capacités et volontés financières des communes, cette réforme laisse de côté les vrais priorités de la réussite de tous les élèves.

Les premières remontées montrent des difficultés et des dégradations au niveau de l'organisation de service des personnels, des moyens alloués aux écoles (baisse de l'ordre de 30% du budget par endroit). Cette réforme révèle et accentue les inégalités territoriales déjà existantes entre les écoles. Le SNUipp-FSU continue d'exiger un financement pérenne, dans le cadre d'un nouveau décret du temps scolaire qui doit s'organiser selon un cadrage national et non municipal...

Dans le même temps, le SNUipp-FSU dénonce les inégalités public-privé qu'engendre cette réforme. Le SNUipp-FSU, attaché au principe d'égalité et de laïcité, exige que les fonds publics soient versés uniquement aux écoles publiques.

Vous l'aurez compris, monsieur l'Inspecteur d'Académie, les conditions de réussite des élèves, de travail et de rémunération des enseignants doivent s'améliorer. La dernière publication de « regards sur l'éducation » par l'OCDE confirme l'urgence de traiter de la situation des enseignants des écoles : salaire inférieur de 17%, durée annuelle de présence devant élèves supérieure de 142h... Les enseignants des écoles français sont moins reconnus qu'ailleurs en Europe et moins bien traités que leurs collègues du second degré. D'une manière générale, ils ont des classes chargées, font beaucoup d'heures, ne bénéficient plus de formation continue et sont mal payés. Ca ne peut plus durer...

Parallèlement, les demandes et besoins en concertation de toutes sortes ne cessent d'augmenter : projet d'école (même si la réécriture est reportée), accueil et liaison avec les stagiaires, conseil école-collège, le cadre des 108h explose !

Dans ce contexte et pour obtenir d'urgence l'ouverture de discussion pour la redéfinition des ORS des enseignants, la reconnaissance du travail « invisible » et une véritable revalorisation salariale ; le SNUipp-FSU appelle les équipes à utiliser librement les heures d'APC. Notre administration, à tous les échelons, doit enfin reconnaître la professionnalité des professeurs des écoles.

***Notre métier c'est la réussite de tous les élèves, il nous faut les moyens de bien le faire !***